

Séance 8 : *Procyclicité : inéluctabilité, avantages, inconvénients*

12 octobre 2016

Présentation

La chaire PARI (programme sur l'appréhension des risques et des incertitudes), portée par l'ENSAE et Sciences Po, a pour objectif d'identifier et comprendre (i) le champ de pertinence de nos outils d'appréhension des risques, et (ii) leurs conditions d'émergence et d'utilisation. Créée début 2015, elle organise un séminaire de recherche mensuel de 2h pour présenter et échanger autour de ses travaux et des thématiques connexes.

Deux caractéristiques sont généralement considérées comme souhaitables pour les régulations prudentielles : d'une part, être *risk based*, c'est-à-dire exiger un matelas de sécurité d'autant plus important que l'exposition aux chocs de l'organisme est importante et, d'autre part, ne pas être procyclique, c'est-à-dire ne pas accroître les exigences de capital lorsque la situation macroéconomique se dégrade. Nous explorons l'antagonisme intrinsèque de ces deux caractéristiques qui conduit à opposer inéluctablement les incitations micro-économiques et le système macroéconomique.

Nous comparons ainsi, sous cet angle, les caractéristiques de Solvabilité 1 et de Solvabilité 2 à travers trois indicateurs de pilotage : l'exigence de capital, le capital à immobiliser, et sa sensibilité à un choc exogène. Ceci permet de mieux comprendre les incitations fournies et les vertus relatives de chacun des deux systèmes. Des simulations empiriques complètent l'analyse afin d'illustrer le phénomène.

Plan :

1. Les contrats avec PB : une procyclicité inéluctable
 - a. Le profit
 - b. Les fonds propres
 - c. L'exigence de capital
2. Comparaison Solvabilité 1/Solvabilité 2 des incitations au pilotage des risques
 - a. Capital à immobiliser et anticipation des risques lents
 - b. Sensibilité aux chocs exogènes et anticipation des risques proches
3. Eléments empiriques

Intervenants :

Eléonore Haguet & David Mariuzza, actuaires IA, Actuaris

Cette présentation repose sur le *working paper* PARI « *Procyclicité : inéluctabilité, avantages, inconvénients* », Frezal, Haguet & Nou, juin 2016.